

Réouverture de l'Administration communale d'Yvonand le 11 mai 2020



Contrôle des Habitants et Greffe Municipal

Lundi : 08h00 à 11h00 et 14h00 à 16h00
Mardi : 08h00 à 11h00
Mercredi : 08h00 à 11h00 et 14h00 à 16h00
Jeudi : 14h00 à 16h00
Vendredi : 08h00 à 11h00 et 14h00 à 16h00

Bureau technique, Bourse
communale et service des Bâtiments :
sur rendez-vous uniquement



Merci de favoriser les contacts par téléphone ou email et de ne vous rendre à l'Administration qu'en cas de réelle nécessité. 1 personne sera autorisée à la fois, à l'intérieur du bâtiment. Une signalétique spécifique vous indiquera le chemin à suivre pour y entrer. Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension.